

Louer un iPhone : un moyen de profiter des dernières technologies sans se ruiner

La location d'appareils est dans l'air du temps. Posséder n'est plus aussi important qu'auparavant, c'est l'expérience utilisateur qui compte ! Les iPhone ne dérogent pas à la règle. Aujourd'hui, il est possible de louer son iPhone pour une durée de 1 à 36 mois. Une solution qui permet d'être toujours à la page, sans se ruiner pour autant.

Envie de changer de smartphone : pourquoi ?

Selon une étude réalisée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'ONG France Nature Environnement, les Français changent de smartphone en moyenne tous les deux ans. Certains rêveraient même de le faire plus souvent, attirés par les technologies dernier cri, et désireux de rester à la page. Mais ceci a un coût, encore plus si l'on veut un smartphone haut de gamme. Surtout que dans cette catégorie les prix montent toujours plus haut : l'iPhone X (10) et le Galaxy Note 8 ont dépassé le SMIC lors de leur sortie.

Pour permettre au plus grand nombre de profiter des dernières technologies, certaines sociétés se sont lancées dans la Location d'un iPhone avec option d'achat. Un moyen futé de changer de mobile sans se ruiner, en déboursant de petites sommes chaque mois ! Selon les besoins de chacun, la période de location va de 1 à 36 mois. Le paiement se fait par mensualités. C'est un moyen de se faire plaisir sans se priver.

La location d'un iPhone : de nombreux avantages

Le premier à avoir initié la location de smartphone en France a été Free, fin 2013. L'opérateur a connu depuis certains déboires. En début d'année 2019, il a en effet été assigné devant le tribunal de Paris par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir pour avoir facturé des frais illégaux à ses abonnés lors de la restitution du portable.

Aujourd'hui, la notion de possession ne compte plus autant qu'autrefois, et de plus en plus de consommateurs optent pour la location de biens de consommation. D'après une étude de l'Observatoire des consommations émergentes (le 4e Observatoire des consommations émergentes), parue début 2018, pour 77 % des personnes interrogées, pouvoir utiliser un objet est plus important que le posséder.

Car la location présente de nombreux avantages. Il n'est plus nécessaire de s'occuper de l'entretien et de la réparation du matériel, les produits de grandes marques sont livrés directement à domicile, et en cas de problème ils sont échangés. Avec l'option achat, on peut aussi décider de garder le produit dont on ne peut plus se passer.